

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 26.

Samedi 1 Juillet 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs.

LE BAUME RHUMAL

CURES ET ATTESTATIONS

Nous publions ci-dessous, pour l'information des malades, quelques-unes des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle prépondérant du *Baume Rhumal* dans la guérison du Rhume, de la *Toux*, de la Grippe, de la Bronchite, de la Coqueluche, et de toutes les Affections de la Gorge et des Poumons.

Au lecteur d'en tirer les conclusions sur l'indiscutable efficacité et les propriétés merveilleuses du *Baume Rhumal*.

Monsieur L. R. BARRON, dépositaire général du *Baume Rhumal*, 1703 rue Ste-Catherine, Montréal.

Monsieur. — J'ai fait usage de votre *Baume Rhumal* et l'ai trouvé bien efficace. J'ai remarqué que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouillement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le Rhume, et qui provoque une toux si fatigante. Avec considération, votre

Juge M. C. DESNOYERS.

Cher Monsieur. — Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées, j'ai, après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres, essayé le *Baume Rhumal*, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état : le *Baume Rhumal* a tout remis en ordre et un seul sirop a suffi pour accomplir ce prodige. Ses propriétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LS. J. FRANÇOIS, Journaliste.

Monsieur. — Je me suis servi du *Baume Rhumal* pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat et en peu de temps la guérison a été complète.

MDE TESTARD DE MONTIGNY.

Monsieur. — Je recommande votre *Baume Rhumal* comme étant une des meilleures préparations contre le Rhume. C'est pourquoi, je me fais un devoir de le recommander au public.

Je suis, Monsieur, votre humble serviteur,

F. D. MONGEON, Chirurgien-Dentiste, 116 rue St-Denis.

Monsieur. — Le *Baume Rhumal*, à ma connaissance, et d'après l'expérience que j'en ai eue dans un rhume obstiné est un des meilleurs remèdes qui existent contre les affections de la gorge et des poumons. Je ne saurais donc assez le recommander.

Votre très humble,

MME LOUIS BÉDARD, 109 rue St-Hubert.

Monsieur. — J'ai fait usage du *Baume Rhumal* qui m'a guéri une toux qui me tourmentait depuis longtemps, et c'est le seul remède qui empêche mon vieux beau-père de tousser. Je le recommande donc sans hésitation.

(Signé) JOSEPH VITU dit BÉLAIR.

Cher Monsieur. — Comme j'ai eu occasion de me servir du *Baume Rhumal* pour mon enfant qui souffrait d'un rhume opiniâtre, je dois vous dire que le soulagement produit par l'usage de ce remède a été des plus satisfaisants et que je me fais un devoir de le recommander au public.

Croyez-moi, Monsieur, votre obéissant

EUGÈNE PORTUGAIS, 1364, rue Ontario, Montréal.

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LEBLANC & Cie
Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & CIE
573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER

(CI-DEVANT DE LA MAISON B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION !

"LA QUESTION OUVRIERE"

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P.Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages 25 Cents
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages 30 "

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

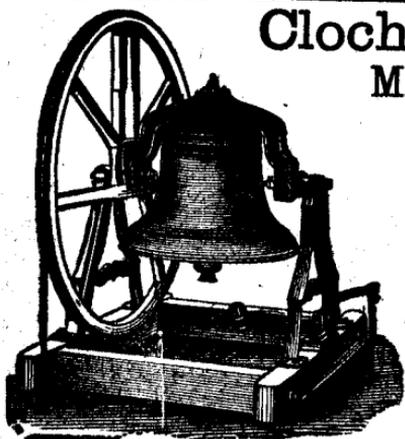
Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. *Vin de Table* de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

PONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL;

Agent.

TEMPLE BUILDING

186 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près;

LA ROYALE

Bureau Principal,

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000,000

Wm TATLEY, agent général.

R. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FREBES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

John Taylor & Cie

LAUGHBOROUGH, (Angleterre).

La PLUS GRANDE FONDERIE de CLOCHES
EN ANGLETERRE

Representes par J. T. SCANLAN
CHAMBRE No 502

Board of Trade Building

Rue St-Sacrement, Montréal

Catalogues et informations donnés sur
demande.



ARBOUR & LAPERLÉ

Imprimeurs & Relieurs

SONT MAINTENANT DEMENAGÉS

Au No 421, Rue St-Paul

MONTREAL.

PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

198 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues à Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A

L. A. AMOS, C. R.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUTS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons
particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

128 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnett"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	2	JUILLET	— St-Louis à Montréal.
MARDI	4	"	— Isle Dupas.
JEUDI	6	"	— St-Calixte.
SAMEDI	8	"	— St-Charles de Lachenaie.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	2	JUILLET	— 6 P., Vis. de la B. V. M., d. 2cl.
LUNDI	3	"	— Précieux Sang. de N. S., d. 2cl.
MARDI	4	"	— De l'Oct. des SS. Ap., sem.
MERCREDI	5	"	— SS. Cyr. et M., EE., CC., d.
JEUDI	6	"	— Oct. de SS Pierre et Paul, d.
VENDREDI	7	"	— S. Michel des <i>Saints</i> , C., d.
SAMEDI	8	"	— Ste Elizabeth de Part. V., s.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Confirmation. — Dimanche 2, à 7½h., à la Cathédrale ; à 3h., à la Côte St-Paul.

Visite Pastorale. — Lundi 3, à Lacolle.

Mardi 4, à St-Valentin.

Mercredi 5, à St-Blaise et à l'Acadie.

Jeudi 6, à St-Jean.

Vendredi 7, à St-Luc.

Samedi 8, à Chambly.

Dimanche 2 juillet. — Fête du Titulaire de la Visitation au Sault-au-Récollet et à l'Île Dupas.

Dimanche 9. — Solennité des Titulaires de St-Michel des Saints et Ste-Elizabeth à Montréal. Fête de celui de St-Zénon.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési
 { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 1 JUILLET 1893. VOL. XXI, No 26

SOMMAIRE :

I Sixième dimanche après la Pentecôte. — II Lettre Pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal, à l'occasion de l'incendie de Villa-Maria. — III Le Bienheureux Léopold de Gaiche. — IV La fête de la Saint-Jean-Baptiste. — V Chronique. — VI Aux prières.

SIXIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Le peuple s'étant trouvé en grand nombre et n'ayant pas de quoi manger, Jésus appela ses disciples. » (S. Marc, VII).

I. Considérons attentivement les attraits de la personne de Jésus-Christ, les charmes divins de sa parole, l'éclat de ses miracles, les témoignages sympathiques de son amour, les prodiges de sa bonté infinie ; et nous comprendrons l'empressement des hommes qui abandonnent en grande foule leurs demeures et leurs affaires terrestres pour le suivre sur les montagnes et dans les déserts. Captivés par la pensée du ciel, ils oublient les choses de ce monde ; ils supportent volontiers la faim, la fatigue, les privations, les épreuves, pourvu qu'ils contemplent le divin Sauveur, pourvu qu'ils goûtent les délices de la céleste patrie.

Mettons-nous au nombre de ces âmes affamées de la parole de Dieu, et laissons-nous attirer dans la solitude intérieure pour entendre en nous-même la voix du bien-aimé.

II. La parole de Jésus-Christ nourrit à la fois l'âme et l'intelligence ; mais quand on la reçoit avec humilité et qu'on accomplit ce qu'elle enseigne, le Seigneur pourvoit aussi aux besoins cor-

porels. C'est ce que nous voyons tout d'abord dans la multiplication des pains. Ce miracle réalise une consolante promesse de l'Évangile : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, le reste vous sera donné par surcroît. » Les chrétiens qui veulent l'accessoire avant le principal risquent souvent de perdre l'un et l'autre ; tandis que ceux qui vont droit à Jésus-Christ et lui abandonnent le soin du présent et de l'avenir, ne manquent jamais du nécessaire. Dût la Providence faire des merveilles, elle les assiste et justifie leur confiance.

Le Seigneur se plaît quelquefois à exercer la patience de ses disciples ; il permet les épreuves et les privations ; mais il ne tolère pas les inquiétudes, et il proportionne son secours à notre foi.

LETTRE PASTORALE DE MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL A l'occasion de l'incendie de Villa-Maria

EDOUARD-CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU
SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC., ETC., ETC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses, et
tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction
en Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Il y a trois ans à peine, une catastrophe épouvantable jetait dans la consternation et le deuil le pays tout entier ; l'asile Saint-Jean de Dieu était devenu, en quelques heures, la proie des flammes. Une épreuve non moins douloureuse Nous a été réservée au milieu de celles qu'il a plu à Dieu de Nous envoyer sur le déclin de notre carrière. La Maison Mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame n'es plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. En dépit des efforts les plus persistants, des secours les plus actifs, de l'héroïque dévouement de nos pompiers, le feu a détruit de fond en comble cet immense édifice, œuvre de deux longs siècles d'abnégation et de sacrifices. Le désastre est complet ; les pertes matérielles sont énormes, les assurances n'en couvrent qu'une très faible partie. Les écrits autographes de la Vénérable Mère Bourgeois, les biographies de ses premières compagnes, les annales et la meilleure partie des archives, tout est brûlé. Assises sur les décombres de cette maison tant aimée, de ce temple magnifique élevé à la gloire de Dieu, les bonnes religieuses, le cœur navré

mais soumis, n'ont plus qu'à répéter avec Job frappé dans ses biens et dans ses affections les plus chères : " Le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté, que son saint Nom soit béni. "

Les voies de la divine Providence, Nos Très Chers Frères, sont vraiment impénétrables. Dieu gouverne le monde comme bon lui semble, et ce serait témérité de notre part que de chercher à connaître la raison dernière de certains événements qui étonnent et parfois scandalisent les faibles, réjouissent les méchants, font sourire l'incrédule. Mais une chose demeure certaine, c'est que dans sa toute-puissance et sagesse infinies, Dieu sait tirer de tout ce qui arrive la diffusion de sa gloire et le bien de ses élus : *omnia propter electos*. Que lui importe la ruine des individus, des familles, des institutions, des peuples eux-mêmes, pourvu que son règne arrive, sa volonté s'accomplisse, son Nom soit béni et sanctifié ? Que lui importent les souffrances, les larmes, les désolations dont la terre est remplie, si les âmes savent trouver dans les unes et dans les autres un moyen de se convertir, d'expié, de se purifier, de se sauver ? Or, tel est indubitablement, Nos Très Chers Frères, l'un des buts que poursuit la miséricorde de Dieu dans les calamités publiques aussi bien que dans les épreuves ou les châtiménts des particuliers. Ne voir en elles qu'un effet fortuit de causes aveuglées, qu'une fantaisie de la nature " c'est rompre avec la persuasion universelle du genre humain, c'est donner le démenti à toute la tradition chrétienne, c'est déposséder à la fois la liberté de Dieu et la prière de l'homme d'un domaine où il leur appartient de s'exercer (Mgr Pie)." Une fois admise l'intervention de Dieu dans les choses d'ici-bas, gardons-nous de croire que Dieu ne frappe que pour punir, et qu'il n'accorde les prospérités temporelles qu'à ceux qu'il aime. L'histoire nous montre, au contraire, les justes souvent accablés d'afflictions et de misères, tandis que les pécheurs ont en partage les honneurs, les dignités, les richesses de la terre. En cela, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi ; c'est assez que nous sachions que Dieu a ainsi réglé les choses pour nous y soumettre et n'en point prendre scandale. Au reste, ne savons-nous pas que ce partage inégal est la preuve indubitable qu'il y a une autre vie que la vie présente, et d'autres biens à espérer ? Sans cela, remarque Guillaume de Paris, " où serait à l'égard des élus, la sagesse et la bonté de Dieu ? Sans cela,

on pourrait dire que les justes seraient des insensés et que les impies seraient les vrais sages. " Ne vous troublez, conclut saint Augustin, l'impie a son temps, qui est bien court, mais vous aurez le vôtre qui sera éternel." Ne savons-nous pas que le malheur, accepté, supporté chrétiennement, en esprit de foi et de conformité à la volonté divine, éprouve et purifie l'âme, la détache de la terre, la rapproche de Dieu, lui fournit une continuelle matière de triomphes et de mérites, lui permet d'expier, dès maintenant, une multitude de fautes commises par passion, par faiblesse ou par ignorance ?

Mais il est une autre loi, Nos Très Chers Frères, qui explique les maux infligés par Dieu à ses élus, la loi de la solidarité. Trop souvent oubliée, méconnue, ou même niée par le rationalisme et l'impïété, elle existe cependant dans le monde : l'histoire de tous les siècles est là pour l'attester. Depuis l'innocent Abel, tombé sous le fer fratricide de Caïn, jusqu'à Jésus, le juste par excellence sacrifié pour le peuple, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, des millions d'âmes pures ont été châtiées ou se sont volontairement immolées pour expier des fautes qu'elles n'avaient pas commises. Cette loi prend de gigantesques proportions quand il s'agit de crimes publics et de scandales retentissants. Ce ne sont plus simplement les individus qu'atteint alors la vengeance divine, mais des villes entières, de vastes pays, parfois une longue suite de générations. Que d'exemples nous pourrions apporter à l'appui de cette vérité, l'une des plus propres à jeter sur les grands événements de l'histoire une vive et bienfaisante lumière ! Nous ne voulons pas, Nos Très Chers Frères, sonder, sur les derniers désastres, les desseins de la Providence. Nous laissons à votre foi le soin d'en comprendre les graves enseignements. Seulement que ceux qui croient avoir mérité et attiré sur leurs frères les effets de la colère de Dieu, sachent s'incliner, se repentir, implorer avec humilité l'éloignement de nouvelles calamités.

Dieu, qui mesure le vent à la brebis tondue, a bien voulu, au milieu d'une si cruelle épreuve, nous ménager de grandes consolations. Les précieux ossements de la vénérable Marguerite Bourgeois n'ont pas été atteints par les flammes. La possession de ces chères reliques que l'Église, nous l'espérons, nous permettra plus tard de baiser avec amour et de vénérer avec joie, sera pour les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, une source féconde de force

et d'encouragement. Au reste, Dieu a déjà visiblement versé dans l'âme de ses servantes une surabondance de grâces et de courage, et le diocèse a été édifié de leur parfaite soumission à la volonté divine, de leur esprit de foi, de leur confiance sans borne en Celui qui, après avoir soufflé le feu de l'épreuve pour renverser, peut souffler celui de la charité pour relever et réédifier, après avoir tout ôté, peut rendre au centuple. Elles ont montré comment il faut recevoir les tribulations, trouver en elles un moyen d'exercer sa foi, d'affermir son espérance, de purifier ses intentions, de rendre plus absolu, plus surnaturel son dévoûment dans l'accomplissement du devoir. Non moins admirable a été l'exemple de charité donné par les autres communautés. On aurait dit les membres d'une même famille frappés dans les mêmes affections, mêlant au pied de la même croix leurs prières et leurs larmes ! Enfin, les plus nombreux et les plus touchants témoignages de sympathie arrivent de tous les points du diocèse et du Canada entier.

Nous nous en réjouissons de tout cœur, Nos Très Chers Frères, Nous en remercions Dieu, et Nous espérons, qu'aidées de votre puissant secours et de vos généreuses aumônes, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pourront bientôt relever les ruines que l'incendie a semées autour d'elles. A cet effet, Nous demandons à Messieurs les Curés de vouloir bien organiser dans leur paroisse respective, soit une quête dans l'église, soit des souscriptions volontaires, comme aussi de recevoir ce qu'on pourrait offrir en nature, par exemple, des draps, des couvertures, des vêtements, etc., et d'envoyer le tout à l'ancienné Maison-Mère, rue St-Jean-Baptiste. Donnez, Nos Très Chers Frères, donnez, afin que Dieu vous bénisse, vous et vos familles ; donnez, afin que vos péchés soient pardonnés ; donnez et le bon Dieu, qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide offert en son Nom, vous rendra au centuple, même ici-bas, ce que vous aurez sacrifié d'une fortune dont il est le Maître et qu'il peut vous enlever demain.

Il n'est pas sans utilité de vous rappeler, en terminant, l'origine d'une Maison dont les malheurs attirent, en ce moment, de si vives et de si universelles sympathies, et de vous dire un mot de son but, de ses œuvres.

L'Institut des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a été fondé à Ville-Marie, Montréal, en 1657. La fondatrice, la Vénérable Marguerite Bourgeois, naquit à Troyes en

Champagne. Elle vint au Canada en 1653 avec M. de Maisonneuve qui lui donna une étable où elle ouvrit sa première école, en 1657.

Les œuvres de la Congrégation de Notre-Dame sont : 1o l'instruction et l'éducation des filles, pensionnaires ou externes ; 2o les assemblées de congréganistes et d'Enfants de Marie ; 3o les exercices de retraite qu'on facilite aux personnes du monde.

Dès son arrivée à Ville-Marie, la Vénérable Marguerite Bourgeois s'occupa de la construction de la chapelle de Bonsecours, dans le but de propager la dévotion à la très Sainte Vierge et de procurer un lieu de réunion à la congrégation externe des jeunes filles qu'elle établit et qu'elle assembla, pour la première fois, le 2 juillet 1658. Cette congrégation existe encore sous le nom de Notre-Dame de la Victoire. La Vénérable Marguerite Bourgeois fit trois voyages en France pour s'associer des compagnes, et pour établir des règles propres à son Institut. Elle obtint des lettres patentes du roi de France, Louis XIV, en 1670, pour l'établissement de sa communauté. Mgr de Laval autorisa la Vénérable Marguerite Bourgeois à ouvrir des écoles et bénit ses premières compagnes. Mgr de St-Vallier approuva les règles en 1698. La confrérie de la Sainte-Famille fut établie en 1663 par le zèle de la Vénérable Mère Bourgeois et d'autres personnes pieuses. Le premier pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, ouvert en 1681, était dédié aux Saints Anges. En 1683, le feu consuma la maison qui avait remplacé l'étable donnée par M. de Maisonneuve et deux sœurs périrent dans les flammes. La maison, rétablie sur un plan plus vaste, vu l'accroissement remarquable des sujets, fut détruite par l'incendie de 1768 qui laissa la communauté dans le plus grand dénûment. La quatrième maison a été démolie en 1844 pour faire place aux constructions qui se voient aujourd'hui sur la rue St-Jean-Baptiste, constructions qu'on a dû quitter en 1880, à raison de l'exiguïté du local et de sa position au centre de la ville. En 1880, la communauté de la Congrégation de Notre-Dame fut transportée à la Montagne, dans la bâtisse qui a été détruite par le terrible incendie du 8 juin 1893.

Lorsque la Vénérable Marguerite Bourgeois, sur ses instances réitérées, fut déchargée de la Supériorité, elle était âgée de 73 ans ; il y avait 40 ans qu'elle était arrivée au Canada et 36 ans qu'elle avait ouvert sa première école. Outre la maison de Villa-Maria, la Vénérable Fondatrice

avait établi 7 missions sur divers points du pays : 1^o l'établissement de la Montagne pour l'instruction des enfants sauvages ; 2^o celui de la Pointe-aux-Tretables de Montréal ; 3^o celui de Lachine ; 4^o celui de la Sainte-Famille ; 5^o celui de l'Île d'Orléans ; 6^o celui de la Basse ville de Québec et 7^o celui de Château-Richer. La Communauté comptait alors 40 membres vivants, et avait enregistré 16 décès. La Vénérable Fondatrice mourut le 12 janvier 1700, à l'âge de 80 ans. L'Institut de la Congrégation de Notre-Dame prit bientôt un développement considérable. Il compte aujourd'hui 1040 professes, 97 novices et 30 postulantes, 95 établissements disséminés dans les différentes provinces du Canada et 11 aux États-Unis. La plupart des maisons occupées par les sœurs dans les différentes localités appartiennent aux corporations épiscopales ou aux fabriques paroissiales. Le nombre des élèves dans tout l'Institut est de 24,336, dont la moitié à peu près reçoivent l'instruction gratuitement. Nous n'avons pas besoin d'autre preuve de l'action de la divine Providence qui a voulu cette œuvre, l'a soutenue au milieu de difficultés sans nombre, et en a assuré le succès définitif.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, ce vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-treize, en la fête de Saint Jean-Baptiste, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Chancelier.

† EDOUARD-CHS,

Arch. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

ALFRED ARCHAMBEAULT, Chan.,

Chancelier

LE BIENHEUREUX LEOPOLD DE GAICHE

Voici les renseignements que fournit le décret de béatification du bienheureux Léopold de Gaiche.

Léopold naquit le 4 novembre 1732 à Gaiche, village du diocèse de Pérouse, de parents plus remarquables par leur piété et leur honnêteté que par la fortune ou la noblesse d'origine, et reçut au baptême, comme son père séraphique, le nom de Jean. Dans son enfance, il se montra obéissant envers ses parents, s'acquittant des petits offices qu'on lui confiait, mais il ne se plaisait pas aux jeux de son âge, se rendait toujours à l'église, recherchant le bonheur d'entendre parler des prêtres et brillant par une telle modestie, même extérieure, que son seul aspect frappait d'admiration. Son goût pour la piété, nourri par la lecture avide des Livres Saints, par son assiduité aux sermons, se développa au point que, préoccupé de son seul salut, il n'eut bientôt d'autre ambition que celle d'entrer dans la famille des Franciscains, mère de tant de saints personnages. Ce ne fut pas sans verser des larmes que ses parents offrirent au Seigneur ce fils dont les qualités intellectuelles et morales étaient leur orgueil et leur consolation et par qui Dieu, pensaient-ils, ferait de grandes choses.

Agé de 18 ans et le jour de la fête du très-chaste époux de la Mère de Dieu, Jean revêtit avec bonheur l'habit de S. François d'Assise, et choisit le nom de Léopold, l'année même où S. Léonard de Port-Maurice quittait la terre pour le ciel. Il semble que la Providence ait voulu faire revivre, dans le vénérable Léopold, les vertus de ce Saint qui avait été la gloire du même Ordre des Réformés. Léopold prit en effet comme modèle de prédilection Léonard qu'il choisit comme son bon patron. A peine admis parmi les religieux de S. François, il fit son noviciat avec une ferveur extraordinaire, s'appliquant à conformer sa conduite et ses pensées aux lois de son Ordre, à s'acquitter avec joie des plus humbles offices, en un mot à remplir avec zèle et empressement tous les devoirs de la religion et de la charité.

Pendant le cours de ses 47 années de vie religieuse, il prêcha dans tout le diocèse de Pérouse et dans celui de Spolète jusqu'à 230 missions, sans compter 40 stations de Carême, beaucoup d'autres pendant l'Avent et un grand nombre de retraites. On peut même dire qu'il mourut à la tâche, entraîné par l'ardeur de son zèle à prêcher, même à l'âge de 82 ans, dans le *Ritiro* de Munluco, qu'il avait fondé près de Spolète, une mission au cours de laquelle il tomba malade et mourut.

La renommée de sa sainteté et les nombreux miracles qu'il opéra permirent de commencer, six années après sa mort, survenue le 2 avril 1814, le procès ordinaire de la béatification, dont la cause fut ensuite introduite en Cour de Rome par décret de Léon XII, le 3 août 1825. L'héroïcité de ses vertus fut proclamée par Pie IX, le 13 février 1855 et l'authenticité des miracles recon-

nue l'année dernière. Les Actes en rapportent deux. Le premier est la guérison instantanée et parfaite de Candida Bucchi, veuve Scipioni, atteinte d'une spinite jugée incurable et qui l'avait réduite à la dernière extrémité. L'autre est la guérison complète et immédiate d'un cancer à l'estomac qui avait réduit à un état désespéré Angela di Re, de l'Institut des Maîtresses Pies.

Les deux miraculées vivent encore. L'une, Angela di Re, guérie le 4 janvier 1874, réside à Genzano ; l'autre, la veuve Scipioni, qui habite Rome avec ses deux filles, se trouvait avec elles à la cérémonie de la béatification, dans une des tribunes réservées près de l'autel. Il s'y trouvait aussi, avec la députation venue de Pérouse, un arrière-neveu du Bienheureux Léopold de Gaiche, le nommé Léopold Croci, âgé de 70 ans.

Rien, certes, ne devait être plus cher au cœur de Léon XIII que cette glorification décernée à l'apostolat de l'humble Franciscain dans la région de l'Ombrie et, notamment, dans le diocèse de Pérouse, où il exerça si longtemps aussi le ministère épiscopal dont le monde catholique célèbre aujourd'hui le Jubilé. Et quoi de plus touchant que de voir l'ancien évêque de Pérouse, aujourd'hui Pasteur de l'Eglise universelle, venir s'agenouiller devant l'autel du bienheureux apôtre qu'il a glorifié !

LA FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

On a voulu, cette année, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, commémorer avec un éclat extraordinaire le 250^{me} anniversaire de la fondation de Montréal par M. de Maisonneuve, cet homme plus remarquable encore par la fermeté de sa foi et sa rare piété que par son inaltérable dévouement aux intérêts de la France et de son roi.

Le second jour des fêtes nationales a été consacré à la partie religieuse. La grand'messe, à Notre-Dame, a été célébrée par Monseigneur l'archevêque, au milieu d'un immense concours de fidèles.

M. l'abbé Marre P. S. S., fit une allocution remplie de nobles pensées et de hautes considérations sur la mission du glorieux patron de notre pays. Nous n'en donnons ici qu'un court résumé. Après avoir remercié Mgr Fabre de son dévouement à l'Association de la St-Jean-Baptiste et des sacrifices que Sa Grandeur s'imposait pour être à la peine en ce grand jour, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des nombreuses sociétés de la St-Jean-Baptiste, et à ceux de la France, l'orateur sacré entra

dans le développement de son sujet à la foi intéressant et fécond.

Si le Canada est un grand arbre dont nous admirons la sève et la fécondité, cela tient à ce qu'il se souvient. Il se souvient que Saint-Jean-Baptiste lui a été donné providentiellement pour patron, et Jean-Baptiste est l'incarnation de la fidélité, de l'abnégation, de l'héroïsme. Jean-Baptiste, missionnaire du Verbe incarné, obtient pour le Canada une grâce de fidélité à sa vocation de missionnaire du Christ dans l'Amérique du Nord.

Le missionnaire témoigne, prêche et meurt, s'il le faut, pour sceller la vérité de sa prédication. Tel est Jean Baptiste, notre patron.

Après ce début, l'orateur a prouvé rapidement sa thèse : Jean-Baptiste, missionnaire du Verbe incarné ; il témoigne, il prêche et meurt pour lui.

A propos de la fidélité avec laquelle Jean-Baptiste a rendu témoignage à Notre-Seigneur en demeurant au rang qui lui était assigné, il indique une leçon trop souvent oubliée :

Reconnaître le don divin, le faire valoir avec zèle, mais sans faste, s'effacer derrière celui de qui nous tenons tout ce que nous sommes, lui rendre témoignage par la parole et les œuvres ; telle est la mission dévolue à chaque homme. Et si humble que soit la sphère de son activité, son mérite comme sa grandeur et son influence sociale consistent à s'y renfermer jusqu'au bout dans la simplicité de son âme et avec la conscience de son devoir.

Dans la troisième partie, Saint Jean-Baptiste martyr, l'orateur eut un passage superbe.

Hérode venait de souiller son lit nuptial en y introduisant Hérodiade. Le prophète n'était pas homme à pactiser avec le désordre. Il alla trouver Hérode et lui dit en face le fameux : *non licet* qui a retenti si profondément dans la conscience de l'humanité.

Il y a là comme une indication du pire obstacle que devra rencontrer la chaste morale du Christ, une indication aussi de la fermeté indomptable que l'Eglise, héritière de ses divins enseignements, mettra à les combattre et à les vaincre.

Hérode, c'est l'humanité déçue et dégradée, prétendant s'établir paisiblement dans la dégradation.

Jean-Baptiste, c'est la Sainte-Eglise catholique avec la noble fierté qui lui sied si bien à titre d'épouse légitime du Christ, l'Eglise catholique avec ses protestations invincibles. Avec le même calme, mais aussi avec la même fermeté, Elle redira le *non licet* du précurseur aux souverains couronnés, aux Henri d'Angleterre, aux Henri d'Allemagne, et le cas échéant, à n'importe quel potentat.

L'Eglise catholique, s'écrie l'orateur, n'eut-elle que ce droit à la reconnaissance, devrait attirer les sympathies de tout homme d'intelligence et de cœur, par le ferme rempart qu'elle a dressé contre l'as-

saut multiplié des basses passions, la digue qu'elle a élevée contre un torrent qui eût tout emporté dans son cours dévastateur, famille et société.

* * *

Mercredi matin, avait lieu, dans la même église Notre-Dame, un service solennel pour le repos de l'âme de tous les patriotes défunts. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque officiait pontificalement assisté de M. l'abbé Déguire, curé de St-Jacques. Le R. P. Jodoin, O. M. I., supérieur des Oblats à Montréal, et de M. Larose, curé de Laprairie, remplissaient les fonctions de diacres d'honneur.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Sylvio Corbeil, docteur en théologie et en droit canonique, professeur de rhétorique au collège de Ste-Thérèse. Nous donnons une analyse assez complète de ce beau morceau d'éloquence de la chaire chrétienne, riche en aperçus élevés et en enseignements utiles.

Mementote operum patrum quæ faciunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam et nomen æternum.

(I Mach. II, 49-50).

Souvenez-vous de vos pères et de leurs œuvres ; imitez-les, et vous ferez un nom glorieux et éternel.

Mes frères,

En cette solennité funèbre qui tient vos âmes recueillies et ouvertes aux pensées vertueuses et aux saintes exhortations ; en ce jour de pompe lugubre où l'Eglise pleure ses deuils et ceux de la patrie, honore d'un même amour et de mêmes larmes les citoyens, morts fidèles à leur pays et à leur foi, l'Eglise vous redit opportunément la leçon du premier livre des Machabées : « *Mementote operum patrum quæ faciunt in generationibus suis* » C'est, en effet, un soin pieux, filial et salutaire de garder religieusement le souvenir des ancêtres et de leurs nobles travaux.....

Mais avant d'évoquer les figures vénérées et rayonnantes des fortes générations du passé, méditons la vertu généreuse qui les a soutenues et sanctifiées au temps des épreuves et des combats : je veux dire le patriotisme chrétien. Apprenons aujourd'hui quelle pureté, quelle énergie et quelle plénitude cette vertu puise dans l'Eglise de Dieu.

L'Eglise honore le patriotisme comme un ouvrage de Dieu.

S'il est une chaire, une autorité qui enseigne, crée et nourrit l'amour du genre humain avec un courageux héroïsme, c'est bien l'Eglise catholique, divine institution ! L'Esprit-Saint lui a enseigné, par d'illustres exemples, combien le patriotisme est légitime et sacré. Ouvrons les livres inspirés et lisons quelques-unes de leurs pages émues.

Là-bas, à Babylone, aux rives de l'Euphrate, les enfants des Hébreux font le deuil de leur patrie.

Une image plus auguste encore du patriotisme éploré se présente ; un exemple encore plus divin d'une patriotique désolation nous est donné. Jésus lui-même, le Sauveur et le céleste modèle, aima sa patrie comme un bon citoyen et pleura ses suprêmes infortunes.

Mes Frères, dépositaire fidèle et zélé de l'esprit et de la mission de Jésus-Christ, l'Eglise se fait un devoir et une gloire de relever en l'homme l'ouvrage divin ; et c'est Dieu, elle le sait bien, qui a mis au cœur du citoyen, l'amour de son pays, comme aux entrailles de l'homme, l'amour de son Créateur et l'amour de la famille dans l'âme de l'enfant. D'ailleurs le patriotisme, n'est-ce pas un amour formé de toutes ces pures affections ; la patrie, n'est-ce pas ce je ne sais quoi d'innarrable, comprenant dans une inviolable synthèse toutes les choses paternelles — *res patria* — le ciel et le sol de nos aïeux, leurs foyers et leurs autels, leur langue et leurs lois, leur illustration passée et leurs espoirs glorieux ?

Pour nous, Canadiens, combien légitime est cet amour patriotique ! Qu'elle est belle et noble, notre patrie, et sa terra et son peuple !

La vallée du Saint-Laurent est l'héritage que Dieu lui a légué dans sa munificence. Son peuple est né au milieu d'inouïes merveilles et fut conservé par des miracles. Quatre fois Dieu frappa d'impuissance les essais de colonisation française, afin que notre berceau ne fut ni déshonoré par l'infamie, ni souillé par un faux culte, tant le ciel exigeait qu'ils fussent purs, dignes et nobles, les ancêtres du peuple canadien ! Pour tremper leurs âmes de courage et de foi, Dieu fit grandir leurs générations au milieu de lutttes incessantes. Enfin, par sa conduite paternelle, la Providence unit indissolublement chez nous le foyer et l'autel, la parole et la foi ; par là Elle enfanta, sur cette terre d'Amérique, un peuple libre, fier, catholique et français.

L'Eglise purifie, confirme le patriotisme et le consacre en surnaturalisant l'amour naturel de la patrie. Le catholique aime son pays surnaturellement. Il le voit entre les mains de Dieu comme un illustre coopérateur aux œuvres divines. Je vous donne ici l'enseignement de la foi catholique. Il est des vocations pour les peuples, comme il en est pour les individus. Le Christ a reçu les nations en héritage : *Tui sunt caeli et tua est terra ; orbem terrarum et plenitudinem ejus tu fundasti* (Ps. 88).

Il les conduit souverainement à leur fin, qui est la gloire de Dieu, son Père. Pour atteindre cette fin suprême, cependant, le Christ honore les peuples de missions spéciales. En leur imposant, avec ces vocations, des devoirs particuliers, il leur donne de publiques et glorieuses aptitudes. Et ainsi, par l'harmonieux concours de l'action des peuples et du fait divin, s'accomplissent les décrets éternels sur le genre humain. Ainsi, tous les événements mémorables sont sous la main inévitable du Seigneur ; tous les conseils humains servent à ses infaillibles volontés, et l'histoire des peuples n'est plus que le récit des gestes de Dieu dans le siècle présent : *Dominus narrabit in scripturis populorum et principum* (Ps. 86).

Notre peuple, mes Frères, nous le savons, a sa haute mission : répandre la vie intellectuelle, morale et religieuse parmi les races qui s'y rencontrent. Si l'idéal social chrétien doit se réaliser un jour dans l'Amérique anglaise, cette gloire appartiendra à la race canadienne-française. Cette immortelle destinée n'est pas trop élevée pour un peuple né de la France et de l'Eglise.

L'orateur prouve ensuite que le patriotisme religieux, par ses sacrifices ; le patriotisme civil, par ses dévouements ; le patriotisme militaire, par ses courageuses batailles, ont consacré à jamais de grands noms, et posé sur le front auguste de la patrie la splendeur d'une triple auréole.

Le sacerdote canadien a bien mérité du pays par ses sacrifices. Il s'est fait le serviteur dévoué de la patrie. Le clergé n'a pas manqué au peuple dont Dieu l'a établi et le guide et le père. Il veilla sur son berceau : il sanctifia ses premiers pas par le sang des martyrs. Au temps de l'abandon suprême de la mère-patrie et de la noblesse, il ne déserta pas son poste d'honneur.

Le prêtre a compris toujours que la patrie, c'était la société des choses divines et humaines. Aussi voulut-il la prospérité matérielle de son pays comme le progrès et l'affermissement de l'Eglise ; il combattit pour les libertés nationales, comme pour les droits sacrés de l'Evangile.

Le patriotisme civil eut aussi ses manifestations splendides. Sous la domination française, les Champlain et les Maisonneuve brillent d'une gloire pure. Ils furent des patriotes achevés. Que la postérité garde fidèlement leurs noms bénis !

Dirai-je maintenant les gloires du parlement Canadien ? Au commencement de ce siècle, des gouvernants, ennemis implacables de notre race, faisaient peser sur nos pères un joug despotique.

Pour défendre le peuple opprimé, il se leva tout à coup une phalange d'hommes publics, résolus, sages, indomptables.

Mes Frères, elle est excellente et royale, vous le savez, la dignité de l'homme d'Etat, mais aussi combien grave le devoir qui lui incombe ! Je vous disais tout à l'heure que Dieu honore les peuples de missions spéciales et leur impose des devoirs particuliers. J'ajoute : tout peuple, jeté hors de sa destinée, passera par de douloureuses révolutions et se brisera fatalement comme fait la locomotive qui déraile. Il lui faut coopérer docilement à l'œuvre providentielle : sa prospérité est à ce prix. Il n'est point de victoire contre Dieu. L'homme public magnanime qui prétend à gouverner le vaisseau de l'Etat, doit donc s'appliquer à connaître les destinées de son peuple et à faire conspirer les forces sociales à l'accomplissement de ses destins éclatants. Or, Dieu a fait le peuple canadien, français et catholique : c'est l'enseignement de l'histoire, et Dieu veut qu'il demeure catholique et français dans l'épanouissement de sa vie nationale.

Déplorons donc le malheur de notre âge : l'universel essor vers les biens matériels et les jouissances n'est-il pas frappé au coin d'un sensualisme croissant. La foi catholique vivifie-t-elle suffisamment l'esprit

public de ses pures lumières et de son austère vertu ? N'avons-nous pas à regretter que des hommes d'intelligence et d'autorité attentent au caractère national, en fomentant l'irréligion, en divisant les forces publiques. Mes Frères, la patrie canadienne est de par la volonté de Dieu catholique et française ; c'est donc le vœu du ciel, c'est le besoin et l'intérêt de la nation que ses hommes d'Etat soient foncièrement et pratiquement catholiques et français, car en eux doit s'incarner le génie de la patrie ; et que la presse soit catholique et française, car elle est la voix puissante et superbe de la patrie.

Mes Frères, quels reflets-éblouissants jette sur notre histoire le patriotisme militaire ! Qu'il est admirable dans ces courageuses batailles, dans ses immolations sanglantes !

Pour apprendre l'héroïsme, il n'est pas besoin de parcourir les pages glorieuses des annales grecques et romaines. Fixons plutôt nos regards sur nos pères, sur ce peuple canadien, héroïque toujours, quand la patrie fut menacée.

Cependant, il est des noms qui gardent une splendeur personnelle et dont l'éclat ne se flétrira pas avec les siècles qui s'en vont.

Salut à toi, Montcalm, honneur de la patrie ! Tu souhaitais sauver la colonie ou tomber enveloppé sous ses décombres. Le Dieu des batailles agréa tes vœux.

Louons aussi le chevalier de Lévis ; il ne connut pas la défaite, et quand il lui fallut accepter la capitulation, quand il lui fallut fléchir sous l'inexorable destinée, comme un preux des épopées carlovingiennes, il brisa son épée et brûla ses drapeaux.

Évoquons, enfin, le nom rayonnant de Salaberry. Il immortalisa Châteauguay par un prodige que l'éloquence et la poésie ont chanté.....

Mes Frères, j'ai appris par l'histoire que les sages Egyptiens momifiaient les morts qu'un jugement solennel avait honorés d'un éloge public. Les générations passées, préservées de la corruption sépulcrale par des embaumements et déposées dans de grandioses nécropoles, restaient présentes aux regards de la postérité. Ainsi la reconnaissance des enfants envers leurs parents était immortelle, et à la vue des ancêtres, vénérés même dans leur dépouille mortelle, les descendants s'animèrent au vertueux accomplissement de leurs devoirs.

Plus heureux que l'antique Egypte, nous ne possédons pas dans de souterraines galeries un peuple de momies insensibles, glacées et muettes ; mais élevant et nos cœurs et nos yeux jusqu'à « la Splendeur des Saints, .. nous contempons, là-haut, nos aïeux vivants toujours, et glorifiés. Présents à nos solennités par le mystère de la vision béatifique, ils agréent nos hommages, et reçoivent nos vœux.

O vous, qui nous avez conquis notre patrie par vos patients labeurs, vos sanglants combats et vos courageuses vies, soyez bénis ! Ombres chères, ombres saintes, ombres glorieuses, Dieu vous a établies sur les murailles de la patrie pour en être les gardiens éternels ; « *Super muros tuos Jerusalem, constitui custodes ; totâ die totâ nocte, in perpetuum non tacebunt* » (Is., 62). — Oh ! que votre intercession auprès du Tout-Puissant, Père et Roi des peuples, soit toujours fervente et exaucée ! Obtenez que la miséricorde divine ne s'épuise jamais à cause de nos crimes,

et que la Providence nous entraîne à de chrétiennes et glorieuses destinées. Etouffez chez nous, peuple naissant, les divisions funestes qui y éclatent. Faites-nous respirer vos âmes et vos vertus. Avivez dans nos cœurs le patriotisme chrétien ; que le prêtre et le peuple, le sacerdoce et l'empire s'unissent indissolublement et mêlent dans leur amour patriotique le foyer et l'autel, la nation et l'Eglise.

Archevêché de Montréal, 26 juin 1893.

M. l'abbé J. B. Charbonneau, curé à Adams, Mass., décédé la semaine dernière, était membre de la société d'une messe.

ALF. ARCHAMBEAULT, chan., *Chancelier*.

CHRONIQUE

Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché, à 8 heures du soir.

* * Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, M. l'abbé Choquet a été nommé chapelain des Carmélites à Montréal.

* * Les dernières élections faites au collège de l'Assomption ont donné les résultats suivants.

M. J. M. Légaré, supérieur du collège.

M. V. Pauzé, vice supérieur et directeur.

M. Alb. Marsolais, préfet des études.

M. V. Villeneuve, procureur.

* * Dimanche dernier Monseigneur l'Archevêque de Montréal bénissait la première pierre de la chapelle qu'élèvent en ce moment, rue Dorchester, les P. P. Franciscains. L'assistance était nombreuse et a écouté avec une vive satisfaction les éloquents paroles de M. l'abbé Marre P. S. S. et de M. le curé de St-Antoine, ce dernier parlant en anglais.

On connaît le zèle pieux des Franciscains, ces ardents propagateurs des œuvres de foi, qui s'occupent surtout du bien des âmes. Leur communauté comprend aujourd'hui 17 membres, pères et frères. Elle est établie dans la partie anglaise de la ville. Malgré cet éloignement, l'association des tertiaires qu'ils ont fondée est très florissante. Les retraites sont prêchées à la Chapelle de Notre-Dame des Anges, en attendant l'achèvement de celle dont on vient de bénir la première pierre.

* * Le 24 juin dernier, les précieux ossements de la vénérable Marguerite Bourgeoise, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, ont été transportés, par suite du terrible incendie qui a réduit en cendres

Villa Maria, dans leur ancienne demeure, au caveau de l'église de Notre-Dame de Pitié, rue St-Jean Baptiste.

****** On lit dans un journal de Montréal.

« A l'occasion des fêtes de la St-Jean Baptiste, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un regret : c'est qu'en dehors de l'Eglise, on ait semblé ignorer le clergé et méconnaître le rôle important qu'il a rempli jusqu'ici dans nos fêtes nationales.

« C'est là une dérogation évidente aux traditions du passé de la part d'hommes qui, dans leurs discours ou écrits, les invoquent le plus souvent. »

****** M. l'abbé K. Laflamme a été nommé supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval.

****** La semaine dernière, le supérieur général des Clercs Saint-Viateur, qui, comme nous l'avons dit dans notre précédent numéro, visite actuellement les maisons de son Ordre au Canada, se rendait à la distribution des prix du collège de Joliette. Malgré le deuil qui accablait cette paroisse, dont trois de ses enfants venaient de trouver la mort dans une partie de plaisir, les habitants avaient tenu à témoigner à leur ancien curé la satisfaction qu'ils éprouvaient à le voir de nouveau au milieu d'eux. Ils étaient accourus nombreux à Lanoraie, pour lui faire escorte jusqu'à Joliette. Monsieur le maire présenta au supérieur général des Clercs Saint-Viateur, au nom des citoyens de Joliette, une adresse pleine de chaleureux sentiments.

Le Rév. Père Lajoie doit rester environ deux mois au Canada.

****** M. le chanoine Paul Emile Bergamaschi, *minutante* de la Propagande pour le Canada, vient d'être nommé évêque pour les églises cathédrales unies de Terracine, Piperno et Gezze.

AUX PRIERES

M. l'abbé J. B. Charbonneau, curé à Adams, Mass.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame.

Prix très modérés.

On s'empresera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.

ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs-Relieurs, 421, Rue St-Paul, Montréal.

**BIBLIOTHEQUE
DE LA MAISON MÈRE
O. N. D.**

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE

XXI^e VOLUME.

A

A Marie	214
A la gloire du nom de Jésus	17
Alleluia (l') de la souffrance	285
Apostolat. (1) en 1892	135
Artisans Canadiens-Français	245
Association de la Sainte Famille	43, 228, 258
Avis	15, 354

B

Beau langage	250
Bibliographie	14, 111, 126, 158
Bienheureux Léopold de Gaiche	408
Boileau et le maigre	174
Bons conseils sur la charité	229

C

Canada-Revue	274
Carême (le)	98
Carême (questions)	115
Cathédrale (la) de Montréal	215, 226
Catholicisme (le) en Angleterre	122, 155
Centenaire du diocèse de la Nouvelle-Orléans	123, 299
Ce que l'on dit de nos orateurs en France	104
Ce qu'il me faut, poésie	99
Chapleau (Son Hon. le lieut. gouverneur)	124
Charité d'un enfant	102
Christus heri hodie et in sæcula, poésie,	268
Chronique 15, 30, 47, 62, 79, 95, 111, 126, 143, 158, 175, 190, 206, 222, 239, 255, 270, 287, 302, 319, 334, 351, 368, 382, 397, 415	
Collège canadien à Rome	184
Commerce démoralisateur	260
Communion pascale	131
Comte de Mun, discours	200
Concert des aveugles de Nazareth	238

Conditions requises pour gagner les indulgences	146, 166, 180
	198, 213
Confession (sentiment d'un protestant sur la)	205
Congrès Eucharistique de Jérusalem	52, 297
Consistoire du 16 janvier	76
Consultation	331
Conte moral	132
Convention au grand séminaire	294
Courage (lei et l'abstinence)	118
D	
Decelles (Mgr Maxime)	90, 149, 168
Dévotion au Saint Scapulaire	148
E	
Echos de Rome	236
Echos d'Europe	253, 269, 317
Echos du monde catholique	332
Ecoles du soir	37, 231
Ennemis (les) de la sainte Vierge	8
Exposition de Chicago	56, 162 235
F	
Fabre (Mgr) lettre pastorale,	3, 22, 34, 402
Fête de St-Jean-Baptiste	409
Fête-Dieu (la)	338
Fête du collège de l'Assomption	376, 390
Fête du Sacré-Cœur de Jésus	21
Fête du Saint Nom de Jésus	21
Fleur (une) de mai	359
Frères (les) de la Charité	12, 45, 60, 77
G	
Général de Sonis à Saint Joseph	197
Gérard Magella (le bienheureux)	155
H	
Hausse et baisse	86
Homélies	1, 33, 49, 65, 81, 97, 113, 129, 145, 161, 177, 193, 209, 225, 241, 257, 273, 289, 305, 321, 337, 353, 369, 385, 401
Hommes du jour	210
I	
Il y a encore des hommes forts	248
In memòriam	249, 327
Ives Canada	264, 282

J

Jésus adolescent, poésie	150
Jour (le) de Dieu	217
<u>Journalisme catholique</u>	341, 354, 386
<u>Journal (le) hypocrite</u>	290
Jugement de l'hon. J ^{ne} Tellier	73, 86

L

La berceuse de l'Enfant Jésus, poésie	25
La neige, poésie	138
Léon XIII, discours	19
» et les pauvres	199
» intime	313
» Jubilé	59, 88, 114, 141, 156, 172, 185, 194
» Lettre	50, 66, 82
Liturgie	367, 382
L'oiseau-Mouche	123

M

Mame (M. et Mme)	58
Mame (M. Alfred)	252
Marie et le bûcheron	328
Marie et le soldat chrétien	292
Martyrs	309, 344, 358
<u>Mauvaises lectures</u>	105
Mère Marguerite Bourgeois (Vénérable)	202
Miracle (à propos de)	242
Miracle à Lourdes	71
Missions catholiques en Afrique	164
Mois de Marie	259
Mois de Saint Joseph	130
Mort (la) de Jésus	182
Musique religieuse	6

N

Note liturgique	229
Notre-Dame du Bon Conseil à Montréal	308
Notre presse	322

O

Ordinations	350
<u>Ouvriers (les) et les grèves</u>	306

P

Pèlerinage à St-Blaise	92
------------------------	----

Place (le cardinal) - - - - -	204
Pomologie (la) au Canada - - - - -	232
Pour <u>les pauvres</u> et pour Dieu - - - - -	39
Première (la) communion - - - - -	329
Prêtre (le) et l'ouvrier - - - - -	252
Prière des petits enfants - - - - -	179
Prière (la) aux repas - - - - -	172
Purification de la Sainte Vierge - - - - -	69
R	
Récompense d'une bonne action - - - - -	105
Rectification - - - - -	7
Réponse du Bon Dieu - - - - -	211
République catholique - - - - -	107
S	
Scapulaires (décision sur la manière d'imposer les) - - - - -	389
Semaine Sainte (la) - - - - -	178
<u>Sentiment religieux à Montréal</u> - - - - -	196
<u>Sociétés de Secours mutuels</u> - - - - -	134
Sœurs de la Providence - - - - -	346, 364
Sœurs de Ste-Anne - - - - -	262
Sœurs du Bon-Pasteur - - - - -	139, 153, 243
Sourdes-Muettes - - - - -	396
Supplément — 20me anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Fabre - - - - -	289
Supplément — Sermon de M. le chanoine Alf. Archam- beault à la fête du collège de l'Assomption - - - - -	401
T	
Testament spirituel d'un prince de l'Eglise - - - - -	246
Timbres-poste (vieux) - - - - -	150
U	
Une servante apôtre - - - - -	54
Ursulines de Roberval - - - - -	11
Ursulines de Trois-Rivières - - - - -	26
V	
Villa-Maria, incendie - - - - -	379
Visite pastorale - - - - -	94, 374
Z	
Zouaves pontificaux - - - - -	93, 100, 115, 119

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,
Votre dévoué et obligé,

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Couvent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirop de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,
Gérant des annonces du *National*.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROUILLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux *Sirop* à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabaconiste et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

IMPRESSIONS ET RELIURES

DE TOUTES SORTES

EXECUTEES PROMPTEMENT ET A BAS PRIX

CHENZ

ARBOUR & LAPERLE

421, RUE ST-PAUL, Montreal.

ARGENT A PRETER

AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

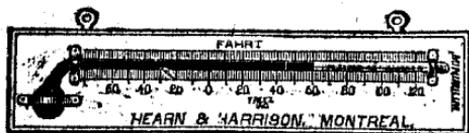
Boîte 1907, Montréal.



CATALOGUES GRATIS

HEARN & HARRISON

1640-1642



RUE NOTRE-DAME

Montréal.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz

ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc. \

35, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, - MONTREAL

LAPRÉS & LAVERGNE

PHOTOGRAPHES

360 - RUE ST - DENIS - 360

COIN ONTARIO

M. J. N. LAPRÉS, était autrefois de la maison W. Notman & Fils.

Portraits à l'Huile, au Crayon, Pastel, etc., agrandis d'après de petites photographies.

Téléphone 7288.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STR. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes
 les économies depuis une piastre
 en montant, et la BANQUE
 paie quatre pour cent sur ces
 dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal
 DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
 ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
 No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
 2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin
 à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1848
OWEN MCGARVEY & FILS
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers.
Menuisiers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390

HENRY & N. E. HAMILTON

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

L'Alliance Nationale

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

EXÉCUTIF

—:0:—

S. G. Mgr ED.-C. FABRE,
Président Honoraire.
H. LAPORTE,
Président Gén.
J. M. WILSON,
Vice-Président Gén.
L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire Gén.
A. ST-CYR,
Trésorier Gén.
T. CYPHOT,
Médecin en chef.



EXÉCUTIF

—:0:—

S. BEAUDIN, C. R.,
Aviseur Légal
A. C. DÉCARY, *Directeur.*
J. R. SAVIGNAC, "
JOSEPH CONTANT, "
N. E. HAMILTON, "
L. C. RIVARD, "

Cette Association a pour titre : L'ALLIANCE NATIONALE ; pour patron : ST-LOUIS DE FRANCE ; pour devise : *Vincit concordia fratrum.*

Le but de cette nouvelle Société de Bienfaisance est ainsi résumé dans les Statuts :

Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale ;

Pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants :

- 1o Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leur famille et leurs héritiers ;
- 2o Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;
- 3o Travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation des institutions civiles et religieuses de la nationalité canadienne-française ;
- 4o Créer des caisses locales, chargées de donner des secours aux membres malades de l'association qui y seront inscrits, (\$5.00 par semaine) et de payer leurs frais funéraires ;
- 5o Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers et bénéficiaires les avantages suivants :

- (a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident ;
- (b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans ;
- (c) Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou à ses bénéficiaires, (de 500, 1,000 ou 2,000 piastres aux choix du sociétaire) ;
- (d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

Les contributions sont acquittées d'après un taux qui ne varie pas. Elles sont graduées selon l'âge des membres et elles sont établies de manière à ce que la Société puisse réaliser une réserve destinée à assurer le paiement des bénéfices au profit des membres âgés et des invalides.

Capital souscrit par les Fondateurs, \$10,000.

Bureau principal de l'ALLIANCE NATIONALE
No 80, RUE ST-JACQUES, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CORYZA (Rhume de cer-
veau) **OZÈNE PUNAISIE**

(Plaiteur du Nez) etc.

GUERIS PAR LE

Baume Catarrhal

DR. NEY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1892.

M. L. ROBERTAUX, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr N^Y. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr N^Y; il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me parait déjà en pleine voie de guérison."

Votre bien dévoué etc.

J. E. POIRIER

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Seul Propriétaire

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

Prenez cette **TERRIBLE MALADIE** en vous procurant de suite

L'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'étant pas réellement le caractère grave du Choléra, souvient des conséquences funestes qu'elle est dérivée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Cassart, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :

M. L. ROBERTAUX,

Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous,

M. D. CASAVANT, Pharmacien

Baltimore, Md. 3 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.